

80 % À QUEL PRIX ?

Le texte ci-après est extrait de la production d'un élève de seconde :

A: - On a l'impression qu'une apparitions rien de se produire au vue de l'enfant sur le lile.
- L'enfant a été réveillé par une lumière qui l'enpaichais de dormir.
Il s'est mis assis et là il voit sa mère qui le regarde par la fenêtre. Mais le garçon ne comprend pas, sa mère est mort, et pourtant elle est là. S'est un sing, long de sa mer rien lui redonne l'envie de vivre, et là, à ce moment où l'enfant se rend compte qu'il n'a une instant de bonheur, et qu'il comprend la venue de sa mer la lumière se fie éteindre au moment du bonheur.

Ce texte ne surprendra sans doute pas un enseignant de collège, mais quelle formation a reçu l'enseignant de lycée pour faire face à un tel élève? Car ici l'orthographe n'est que la manifestation la plus spectaculaire d'une situation assez désespérée. L'élève ne comprend tout simplement pas le discours des professeurs, leur langage n'est pas le sien. Perdu au milieu d'une classe de 36 ou 37, cet élève court droit à l'échec. Non seulement il aura perdu un an, mais on sait les difficultés qu'aura le conseil de classe à lui trouver une réorientation. Avoir envoyé ce garçon en seconde c'est littéralement l'avoir envoyé au "casse-pipe" avec une perspective quasi certaine de chômage faute d'une formation adaptée à ses possibilités. Il n'est malheureusement pas le seul même si, pour le moment, ils ne sont que peu dans son cas, représentant l'avant garde des nouveaux lycéens.

Le dessein du gouvernement d'admettre 75 ou 80 % d'une classe d'âge au lycée implique une restructuration complète du métier de professeur. Dans toute entreprise une telle restructuration entraîne des traumatismes certains pour de nombreux employés. Mais ici, ce qui est plus grave, le traumatisme rejallira sur les enseignés et ce d'autant plus violemment que la transition aura été plus rapide, la formation continue des maîtres moins assurée et la réforme des structures et des programmes moins achevée. Or force est de constater que, face à la montée du chômage, le gouvernement invite le Ministère de l'Education Nationale à une fuite en avant pour accueillir de plus en plus d'élèves en lycée et que cette poussée démographique est beaucoup plus forte que celle qui en son temps affecta les collèges. Quand on constate qu'on parle toujours de la rénovation des collèges, il est à craindre que l'on ne connaisse pas encore le prix à payer pour cette réforme structurelle du rôle des lycées : désintérêt croissant des lycéens pour leurs études ou explosion de colère face à des maîtres inadaptés à leur besoin? Augmentation de la crise de recrutement chez les professeurs ou saut qui peut vers le supérieur et la formation d'adultes?

J. LEFORT.